

Image not found or type unknown



Mise en contentieux par une mutuelle

Par **benji1966**, le **20/03/2013** à **12:00**

Bonjour,rnrnJ'ai souscrit en septembre 2012 a une mutuelle(par t  t  phone).N'ayant jamais recus leurs carte de tiers payants,je n'est jamais voulu payer leurs cotisations.Maintenant ils ont mandater un huissier de justice,pour me faire payer.Pouvez me dire si je suis dans mon bon droit.Vue que je n'est jamais profiter de leurs services(pas de carte de tiers payants).rnrnpar avance je vous en remercie.